



CATÉGORIE :	1.0 Boccia Haute Performance			
SECTION :	1.1 Déplacements à l'étranger			
POLITIQUE :	1.1.3 Politique de séjour prolongé	APPROUVÉ : 1er août 2018	RÉVISÉ :	PAGES : 1

Politique de séjour prolongé

Sous réserve de la permission de l'entraîneur-chef ou du responsable désigné (par exemple, le gérant d'équipe), les athlètes ayant atteint l'âge de la majorité (18 ans et plus) sont autorisés à rester sur place après la compétition. Ces athlètes doivent assurer l'ACSPC que leur sécurité personnelle ne sera pas en danger en voyageant seuls.

Sous réserve de la permission de l'entraîneur-chef ou du responsable désigné (par exemple, le gérant d'équipe), les athlètes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité (18 ans et moins) sont autorisés à rester sur place après la compétition, mais doivent aussi avoir la permission de leur parent/tuteur. De plus, ils doivent assurer l'ACSPC qu'ils seront sous la supervision de leur parent/tuteur pour le reste de leur séjour.

Tous les athlètes qui restent sur place après la fin de la compétition doivent en informer officiellement l'entraîneur-chef ou le responsable désigné au moment de quitter l'équipe. Une fois que l'athlète a officiellement averti et quitté l'équipe, il sera responsable de toutes ses dépenses. Cela inclut, sans s'y limiter, l'hébergement, les repas, les déplacements personnels, les dommages matériels et les assurances.

Le personnel, y compris les entraîneurs, les partenaires de performance, les médecins, les accompagnateurs et les gérants d'équipe, est autorisé à rester sur place après la fin de la compétition avec la permission de l'entraîneur-chef ou du responsable désigné. L'entraîneur ou le responsable désigné prendra sa décision en fonction du fait que l'ACSPC s'est engagée envers les athlètes à fournir un soutien lors des voyages à destination et en provenance des compétitions. La responsabilité principale de tout le personnel de l'ACSPC est de veiller à ce que tous les athlètes reçoivent le plus haut niveau de soutien possible en tout temps, y compris durant les déplacements en équipe.